

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1 février 2025

Saint-Marcel-d'Ardèche

Sommaire

LISTE DES PRÉSENTS	2
RAPPORT MORAL	4
LE MOT DES INVITÉS	7
ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE	8
FICHER - PUBLICATION	10
SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS	12
ENVIRONNEMENT	14
CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL	18
COMPTE RENDU FINANCIER	19



Fédération Française
de Spéléologie

COMPTE RENDU 2024

Comité Départemental Spéléologie **Ardèche**

130 Chemin du Cirque de Gens 07120 CHAUZON

06 37 12 85 / [cgs.07@wanadoo.fr](mailto:cds.07@wanadoo.fr)

LISTE DES PRÉSENTS

INVITÉS			EXCUSÉS		
1	ARNAUD Judicaël	Salarié	1	Hervé SAULIGNAC	Député
2	MALFOY Christine	Département	2	Christian FEROUSSIER	Département
3	CLUZEL	CDOS	3	Françoise GONNET-TABARDEL	DRAGA
4	FAUQUE Claudine	SCAubenas	4	Karim GERNIGON	DRAC
5			5	Juliette MICHEL	DRAC
6			6	Nicolas LATEUR	Département
7			7	Delphine DUPUY	Saint Marcel
8			8	Jean François DALLER	SDJES 07
9			9	Jacques GUDEFIN	Vérificateur

Les associations suivantes ne sont pas représentées :
Individuels / Bourg Saint Andéol / Saint Montan

Le nombre de votants présents ou représentés est de 29 sur 47 possibles.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

30 licenciés assistent à l'Assemblée Générale.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 15h30



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. ALA' or similar, written over a horizontal line.

LISTE DES PRÉSENTS

REPRÉSENTANTS	CLUBS	REPRÉSENTANTS	CLUBS
1 ABSENTS	Saint Montan	28 Pierre BLACHIER	Vallon
2 ABSENTS	Saint Montan	29 POUVOIR	Vallon
3 ABSENTS	Saint Montan	30 POUVOIR	Vallon
4 Jérôme JOURET	Aubenas	31	Vallon
5 Pat GENUITE	Aubenas	32	Vallon
6 Pacal MAO	Aubenas	33	Vallon
7 Michel FAUQUE	Aubenas	34	Vallon
8 Régis BRUN	Aubenas	35	Vallon
9 POUVOIR	Aubenas	36	Vallon
10 POUVOIR	Aubenas	37	Vallon
11 POUVOIR	Aubenas	38 Philippe ALANON	Saint Montanais
12 POUVOIR	Aubenas	39 HAGNERE Laurent	Saint Montanais
13 POUVOIR	Aubenas	40 Jean-François BERTHIAUD	Saint Montanais
14 Gérard SPINLER	Saint-Marcel	41 POUVOIR	Saint Montanais
15 POUVOIR	Saint-Marcel	42 ABSENTS	Individuels
16 Yannis RUNG	Les Vans		
17 Gilbert PLATIER	Privas		
18 Michel MARTEL	Privas	CONSEIL ADMINISTRATION	
19 Jean-Luc GUICHARD	Privas	1 GENUITE Anne Marie	
20 POUVOIR	Privas	2 GOUDIAN Claire	
21 ABSENTS	Joyeuse	3 ZANONI Marc	
22 ABSENTS	Joyeuse	4 ROCHEIL Sébastien	
23 ABSENTS	Joyeuse	5 GARNIER Gérard	
24 Mickaël LEROY	Orgnac	6 RACAPE Béatrice	
25 Pierre GERAULT	Orgnac	7 CARFANTAN Yannick	Absent
26 POUVOIR	Orgnac	8 GAMONDES Cendrine	
27 POUVOIR	Orgnac	9 GOUDIAN Noé	
43 ABSENTS	Bourg Saint Andéol	10 RODIER Bastien	
44 ABSENTS	Bourg Saint Andéol	11 HOMEYER Pascale	
45 ABSENTS	Bourg Saint Andéol	12 LHYVERNET David	
46 Noé VERGEZ	ARSPAN	13 LOIRE Jérôme	
47 Absent	Bartade	14 PARAVEL Benoit	Absent
		15 TOCINO Stéphane	
		16	



RAPPORT MORAL : Anne-Marie GENUITE

Merci d'être venus, nombreux, à l'Assemblée Générale 2024 de notre comité départemental. Merci aussi au club Saint Marcellois qui s'est mis en 4 pour nous accueillir.

Je salue la municipalité de Saint-Marcel et son maire Jérôme LAURENT que je remercie pour le prêt de cette salle et l'apéritif que nous offre la municipalité. Je salue aussi Madame Christine MALFOY, Conseillère Départementale, Monsieur CLUZEL du CDOS, ainsi que Noé GOUDIAN, Président du Comité Régional de Spéléo qui nous font le plaisir d'être avec nous.

J'ai choisi aujourd'hui de vous parler de mon ressenti à la fin de cette première année à la présidence du CDS. Cette année a été rude : j'avoue que je n'imaginai pas la charge de travail qui allait me tomber dessus ; MAIS au CDS 07, nous avons la Dream Team : en premier lieu, notre salarié qui fournit un travail super efficace, qui sait tout et qui a toujours été prêt à m'aider, dans les réunions à me dire qui est qui... Il est irremplaçable. Sans parler du bureau, que j'ai souvent mis à contribution cette année, ainsi que du CA du CDS. Et n'oublions pas toutes celles et ceux, bénévoles, qui n'ont jamais hésité à venir donner un coup de main. Soyez-en TOUS remerciés.

J'espère quand même que 2025 sera moins intense étant donné qu'il n'y aura pas l'organisation du Congrès Régional, ni l'Enquête d'Utilité Publique pour Tourange, ni de multiples réunions pour la nouvelle réglementation de la Réserve, ni les négociations pour l'accès des spéléos de la FFS à Saint-Marcel. C'était quand même des gros morceaux... Mais notre salarié m'a prévenue qu'il ne fallait pas y compter et que chaque année apportait son lot de nouveaux soucis et de nouvelles tâches. Effectivement, c'est déjà bien parti :

- en 2025, s'annoncent les négociations de nouvelles conventions pour le SSF 07 ;
- l'AG du CSR à Saint Montan le dimanche 23 mars. Il va falloir un peu de monde, réservez votre journée si vous le pouvez ; cela permettra au CDS de gagner quelques sous, on en a bien besoin !
- il y aura aussi la finalisation de la nouvelle réglementation de la Réserve des Gorges et les problèmes liés à l'intégration éventuelle de Baume de Chabanne dans la Réserve Naturelle Régionale des chiroptères Drôme-Ardèche, entre autres...

Je profite de cette tribune pour rappeler aux présidents de clubs qu'ils sont responsables de leurs encadrants (tant administratifs que sportifs pour l'encadrement de l'activité spéléo) qui doivent avoir coché les cases de l'attestation d'honorabilité. C'est très important, surtout pour l'encadrement des mineurs. Rappelons aussi que la FFS est engagée dans la lutte contre les violences sexuelles et les discriminations, quelles qu'elles soient. David BIANZANI y tient beaucoup et moi aussi. Nous ne sommes pas à l'abri de comportements inappropriés.

Je vous signale aussi les recherches d'une doctorante qui fait une thèse sur les graffitis protestants des guerres de religion, graffitis qui s'échelonnent de la révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution (de 1685 à 1789). Il en existe dans les grottes. Si vous en trouvez, adressez-vous au CDS ou à Nicolas LATEUR, archéologue du Département.

Attention aussi aux réglementations EPI, à l'obligation d'avoir un responsable EPI habilité par club. J'insiste. Renseignez-vous éventuellement auprès de notre salarié.

Dernière recommandation : si vous postulez à une subvention ANS, vous devez IMPÉRATIVEMENT avoir au préalable complété dans les temps la déclaration BAAC auprès de la fédération : vous allez recevoir cette déclaration à compléter très bientôt.



Pour 2025, j'ai trois préoccupations majeures, dans le désordre :

- celle de notre sécurité avec la montée inexorable des taux de CO₂. Je souhaite que tous les clubs s'équipent de détecteurs (de CO₂, d'O₂ ... à voir). Nous avons commencé à nous renseigner, rapprochez-vous du CDS si vous souhaitez en acquérir un.
- ma deuxième préoccupation est, bien sûr, la pérennisation de l'emploi de notre salarié. Sans environ 6 000 € de dons de généreux donateurs et d'abandons de droits d'auteur, nous ne pourrions pas vous présenter un budget presque à l'équilibre. Nous devons donc trouver les sous pour financer le poste de notre salarié. Après de multiples démarches (que je vous épargnerai) auprès du Conseil Départemental, nous avons obtenu une rallonge exceptionnelle de 5 000 € dont nous lui savons gré. Le Conseil Départemental nous a aussi demandé d'intégrer le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin d'obtenir un diagnostic sur notre gestion. Nous sommes entrés dans le DLA depuis janvier avec peut-être de nouvelles idées à la clé et un regard extérieur sur notre système économique. Le Conseil Départemental a été clair : il n'est pas question que le Département soit la variable d'ajustement de notre budget. Avec les nuages noirs qui s'accumulent sur les finances publiques, il est important d'essayer d'anticiper les coupes sombres qui ne manqueront pas d'arriver.

Lors des AG des clubs auxquelles j'ai assisté, j'ai soulevé à chaque fois le problème de la précarité des finances du CDS et comme il faut sauver le soldat, les idées ont jailli : une soirée contes sous terre, un festicorde, la tenue d'une buvette, une fête de la spéléo, une augmentation des cotisations CDS ... Comme d'habitude, le CDS peut compter sur ses troupes, mais cela risque malgré tout d'être insuffisant.

Alors, suite à l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante, nous nous sommes tournés vers la Fédération. En effet, nous sommes partis du constat que d'une part, nous ne recevions AUCUNE subvention de la fédération pour notre fonctionnement. Les subvention ANS proviennent du Ministère des Sports et ne font que transiter avant d'être réparties par la fédération, et ces subventions pourraient, d'ailleurs, être réparties autrement.

D'autre part lorsque les spéléos du reste de la France viennent en Ardèche, ils profitent du travail du CDS, il pourrait y avoir une solidarité financière entre spéléos *via* la fédération. Cela nous aiderait à conserver le poste de notre salarié puisque c'est bien ce qui est en jeu. Je vous donne quelques exemples

En 2024, le CDS a œuvré pour le renouvellement de la convention d'accès à Saint-Marcel, le CDS a aussi œuvré pour faciliter l'accès des spéléos à la Réserve Nationale des Gorges. C'est le CDS qui entretient les équipements techniques dans certains réseaux du département.

C'est encore le CDS par l'intermédiaire de Gérard SPINLER (Saint-Marcel) qui gère le calendrier d'accès à la Grotte de Saint-Marcel. C'est le CDS qui est parvenu à négocier à Orgnac la possibilité de présenter des projets spéléos sur l'Aven grâce à notre participation au Conseil Scientifique. C'est aussi le CDS qui gère l'accès à certains réseaux fragiles comme le MAMBO, par exemple.

Il y a bien d'autres actions du CDS mais je ne saurais oublier que c'est le CDS par le biais de sa commission Secours qui vient sortir d'un mauvais pas tous ceux qui le nécessitent et pas seulement les ardéchois ! Et faire du secours, cela a un coût, vous le savez bien.

Dans tous ces cas, notre salarié a été de la manœuvre. Il ne travaille pas seulement pour les fédérés de l'Ardèche mais aussi pour tous les fédérés de France qui viennent chez nous. Il œuvre aussi au rayonnement de la spéléo dans le département de par sa participation, avec d'autres bénévoles, aux JNS (c'est lui qui les organise), mais aussi à la semaine verte. Il œuvre au rayonnement national de la spéléo lorsqu'il organise et accompagne des stages de scientifiques.



Il y a actuellement 7 salariés de CDS en France. J'en appelle solennellement à notre fédération pour qu'elle fasse jouer le principe de solidarité et qu'elle nous aide financièrement à conserver notre emploi. Nous ne pourrions pas continuer longtemps comme ça, sans aide. Faudra-t-il licencier notre salarié ?

Nous pouvons compter sur le Président et la vice-présidente de la fédération, sur la DTN ainsi que sur d'autres personnes dont Noé GOUDIAN, le Président de notre CSR qui m'a soutenue dimanche dernier à la réunion de la grande région Sud-Est. Mais tout le monde n'est pas encore convaincu.

Il me paraît important que nous soyons tous partie prenante de la campagne de lobbying que j'ai initiée. Vous aussi, quand vous rencontrez des spéléos d'autres départements, parlez-leur, faites-leur comprendre qu'il est de l'intérêt de tous les fédérés que nous conservions ces 7 postes et que cela doit être aussi du ressort de la fédération, comme le font toutes les autres fédérations sportives (ce qu'avait bien remarqué le Conseil Départemental à la lecture de nos bilans financiers).

Malgré une forte implication de tout le bureau et du CA, nous ne pourrions pas assumer bénévolement tout ce que fait notre salarié. J'aurais bien voulu vous dire aujourd'hui que tout était réglé, mais non il va falloir batailler et on va avoir besoin de tout le monde.

- Enfin, ma troisième inquiétude porte sur les problèmes liés à l'environnement. Loin de moi l'idée de les nier. Je ne suis pas non plus une climato-sceptique et je ne pense pas non plus qu'il faille ne penser systématiquement qu'à notre pratique, mais le nombre de lieux avec contraintes sur l'accès aux cavités ne va qu'en augmentant. Il va falloir parvenir à établir un équilibre entre préservation de l'environnement et possibilités d'accès aux trous. Sans quoi la spéléo crèvera de sa belle mort et, avec elle, disparaîtront les connaissances que nous aurions pu apporter. La partie va être rude, notamment à Chabanne. Mais tout n'est pas perdu : nous avons obtenu quelques avancées sur Tourange et les problèmes d'eau liés au changement climatique vont peut-être nous aider. Dans certains coins de France, comme par exemple à la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors, le Parc supplie les spéléos de reprendre leurs prospections. Nous savons tous, ici, qu'une partie importante des habitants de Basse-Ardèche doit l'eau qu'elle consomme aux travaux des spéléos. Cela ne doit pas être oublié et je saurai le rappeler.

En conclusion, nous voilà confrontés à de véritables défis qu'il va falloir relever mais la solidarité et l'efficacité des spéléos ardéchois ne sont plus à démontrer et je sais que le CDS pourra compter sur vous tous.

C'était long, excusez-moi, je vous remercie de m'avoir écoutée.

ADOPTION DU RAPPORT MORAL

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
29	0	0	29	ADOPTÉ

Vote à main levée



LE MOT DES INVITÉS

Mme. MALFOY - Conseillère Départementale.

Je connais bien votre salarié pour avoir échangé, pendant de nombreuses années, en tant que présidente du SGGA, en charge de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. Bien sûr, les subventions du Département ne sont pas la variable d'ajustement du CDS 07 mais force est de constater que la politique du Département a changé et aujourd'hui, la situation du CDS n'est pas discutée en assemblée plénière, et nous, élus d'opposition, ne disposons plus d'information sur vos demandes. La présence d'un salarié est nécessaire car les spéléologues sont les experts du milieu souterrain.

Je sais que vous participez aux ateliers de concertation pour la révision du décret de la réserve, il est important que les spéléo soient bien présents.

Je vous remercie de m'avoir invitée. Comme vous le savez, Pascal TERRASSE, mon binôme, prend sa retraite et quitte ses fonctions de conseiller départemental aujourd'hui. C'est son suppléant, Bernard CHAZAUT, maire de Larnas, spécialiste du dossier tourisme qui prend sa suite. Il saura être attentif à vos projets.

M. CLUZEL - Vice-président CDOS 07.

L'Assemblée Générale du CDOS se déroulera prochainement, je compte sur la présence des spéléologues.

La CDESI est importante pour les sports de pleine nature, les fédérations sportives qui y ont un siège, sont souvent absentes, contrairement aux élus, aux naturalistes, aux chasseurs et aux pêcheurs. On manque parfois de poids pour représenter les intérêts des fédérations sportives, notamment de pleine nature, face aux naturalistes. Merci d'être présents.

M. GOUDIAN – Président CSR AuRA.

Il faut souligner que certains départements mènent des réflexions techniques qui seraient à mutualiser au niveau régional : transmission avec portable et WiFi, détecteurs de CO₂....

La question de l'accès aux sites de pratique se pose partout, notamment pour les grottes à chiroptères.

La baisse des subventions est générale. N'oubliez pas l'aide régionale pour l'acquisition de matériel.

Je lance un appel à candidature : le Conseil d'Administration est incomplet, certaines commissions, et le comité régional pour l'examen du PSF, également.

J'adresse enfin mes remerciements aux ardéchois pour le nouvel accueil de la prochaine Assemblée Générale du CSR.



ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE : Judicael ARNAUD

ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE SPÉLÉOLOGIE

- Des formations techniques en falaise (1 séance).
- Des classiques : Abîme Valérie / Aven Rochas / Despeysse – Saint-Marcel / Saint-Marcel (réseau 1) / Événement de Midroï / Perte – 86 / Grotte de la Pascaloune.

Ces week-ends ont été animés et encadrés par les cadres des clubs d'Aubenas, Orgnac, Joyeuse, Vallon.

TOTAL : 9 sorties / 44 participations

Section Sportive Scolaire Spéléologie

Cette section, ouverte pour 12 élèves de 4^{ème}, puis de 3^{ème} (sur sélection), a été mise en place à la rentrée 2012 au collège Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc. Le CDS participe à l'encadrement des sorties souterraines et au déroulement des tests de sélection. Les élèves de la section sont licenciés dans les clubs du département et peuvent ainsi participer aux sorties des clubs ou du CDS.

- 11 séances pour les élèves de 4^{ème}
- 11 séances pour les élèves de 3^{ème}
- 1 journée pour les tests de sélection.

Ardèche Spéléo Trip avec les élèves de 3^{ème} :

Du lundi 10 au mercredi 12 juin 2024, de Vallon Pont d'Arc à Saint-Martin d'Ardèche.

Réalisation de la traversée Aven Despeysse – Grotte de Saint-Marcel.

Merci aux encadrants supplémentaires (Rafi Sauzeat, Pierre Blachier, Christophe Longin, Vincent Stephann, Stéphane Tocino) et aux partenaires (Département de l'Ardèche, Fédération Française de Spéléologie, Grotte de Saint-Marcel d'Ardèche, Vallon Plein Air, Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche), et surtout aux parents pour leur confiance !

Un court métrage est en cours de réalisation.

TOTAL : 23 sorties / 24 participants

Rassemblement National de la Spéléologie Scolaire

Pour le compte du Comité Spéléologique Régional AuRA.

Organisation de la 4^{ème} RNSS 2024 qui s'est déroulée du 13 au 17 mai 2024 à Vallon Pont d'Arc.

Programme : des sorties spéléo dans les cavités du secteur (Grotte Arva-Claire, Aven d'Orgnac par l'entrée naturelle, Grotte des 2 Avens, Fontaine de Champclos, Événement de Foussoubie, Grotte Nouvelle, Aven Rochas, Aven du Camelier), des mini descentes en kayak, des visites de l'Aven d'Orgnac et de la Grotte Chauvet 2.

Animation collective : Olympiades de la spéléologie et organisation de plusieurs épreuves sur deux soirées : une course d'orientation, un parcours topo, un quiz, une épreuve pour s'équiper, un empilement de caisses, un défilé costumé.

Les RNSS2024 ont aussi été l'occasion d'organiser un séminaire intitulé « *la spéléologie dans les dispositifs éducatifs à l'école, au collège et au lycée* » qui a regroupé sur une journée une vingtaine de participants (enseignants et inspecteurs)

TOTAL : 5 établissements / 55 élèves / 9 professeurs / 9 cadres techniques de la FFS



DE NOMBREUX PARTENAIRES : CREPS Auvergne Rhône-Alpes / Rectorat de Grenoble et Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Ardèche / Aven d'Ornac, Grand Site de France / Institut de Formation, de Recherche et d'Expertise En Milieux Souterrains (IFREEMIS).

SORTIES SCOLAIRES – JEUNES (HORS FFS)

Collège de Vallon : 2 sorties pour l'AS (24 élèves) à la Grotte du Chasserou.

Licence Pro « Protection et valorisation du patrimoine » : 1 sortie (12 élèves) à l'Aven des Côtes.

Lycée de Annonay : 2 sorties (32 élèves) à la Grotte des 2 Avens.

Lycée : 2 sorties (24 élèves) à la Grotte du Déroc et des 2 Avens.

TOTAL : 7 sorties / 92 élèves

ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Aides Financières : 2 Stages de Formation Personnelle

ÉVÉNEMENTIEL

Rassemblement Régionale AuRA : 20 et 21 avril à Lussas

- 40 bénévoles

- une buvette, un concert (Denis Gaud et son orchestre), 2 films (on a marché sous la terre + Khirgizistan, speleo glaciaire)

- un repas de gala (170 personnes) / un buffet froid (45 personnes)

- des communications (6)

- des animations (spéléotruck, randonnée karstique, parcours grottesques, 5 cavités équipées).

TOTAL : 2 journées / 250 participations

Semaine Verte : 25-26 septembre au Musée Al d'Alba la Romaine

Organisée par le Conseil Départemental. Le CDS07 a participé à la journée collégiens et seniors.

Mise en place d'une tyrolienne avec l'aide efficace de Gille ÉTIENNE.

TOTAL : 2 journées / 100 participants

Journées Nationales de Spéléologie : 5 et 6 octobre à la Fontaine de Champclos.

Encadrants : Béatrice RACAPÉ / Gérard GARNIER / Philippe BARTH / Johanna CABRERIZO / Yannis RUNG / Bastien RODIER / Noé GOUDIAN. Un grand merci.

TOTAL : 2 journées / 40 participants

30 ans de la Grotte Chauvet : 18 décembre à Chauvet 2

Mise en place d'un atelier remontée sur corde avec les élèves de la section spéléo du collège de Vallon Pont d'Arc. Atelier ouvert au public ...

TOTAL : 1/2 journées / 25 participants



FICHER - PUBLICATION : Gilbert PLATIER

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Arnaud J. – Genuite Pat - Guichard JL. – Le Roux P. – Marchand T. – Platier G.

QUELQUES CHIFFRES

- 4 349 cavités (+80 par rapport au précédent bilan de janvier 2024)
- 17 nouvelles fiches
- 38 nouvelles fiches à indices
- 111 fiches mises à jour
- + 2 233 mètres.

La version informatique (Runtime) est complétée par :

- un tableau comparatif annuel,
- une topotheque (4 742 éléments),
- une phototheque (4 408 vues, principalement des entrées),
- une feuille de route « Mines et Souterrains de l'Ardèche ».

Le Runtime 2025, 18ème du nom, mis en place en 2008 a été reconduit afin de palier le retard pris dans le démarrage du logiciel Karsteau qui met à disposition de la communauté spéléologique une base de données enrichie par l'ensemble des spéléologues membres de la FFS. La base de données Ardèche sera accessible par Internet, les informations consignées restent la propriété des développeurs, c'est-à-dire des auteurs des fiches.

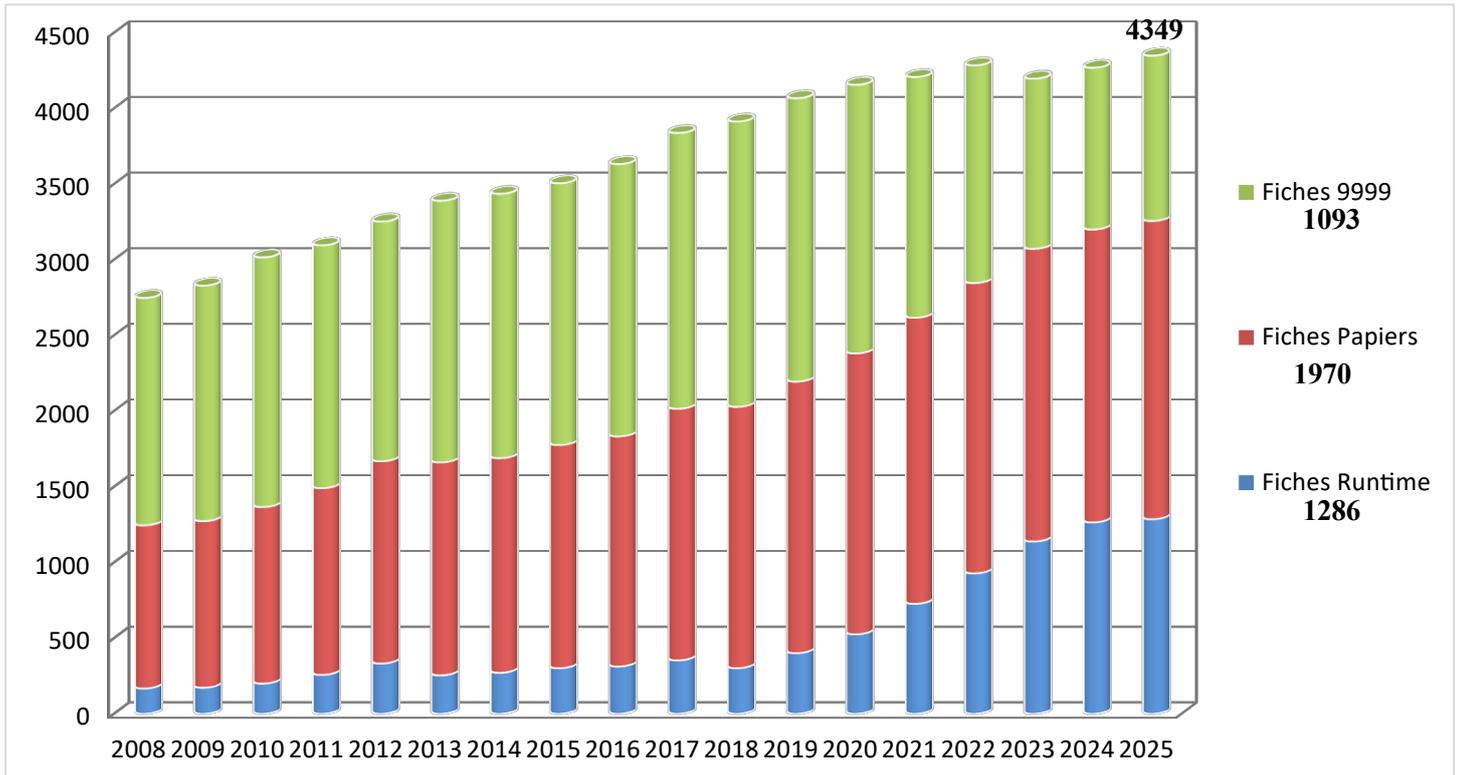
Afin de procéder au mieux au passage de Filemaker à Karsteau Jean-Luc Guichard s'est proposé de faciliter le travail des futurs administrateurs en ouvrant les emplacements des 2938 fiches numérotées Ardèche afin d'y introduire nom, synonyme, bibliographie, et coordonnées lorsque la position n'est pas masquée. Tout cela prend du temps, Karsteau ne peut insérer les fiches que par petits paquets, tandis que du côté du CDS07, le feu vert actant la procédure n'est pas franchement donné.

Mines et souterrains

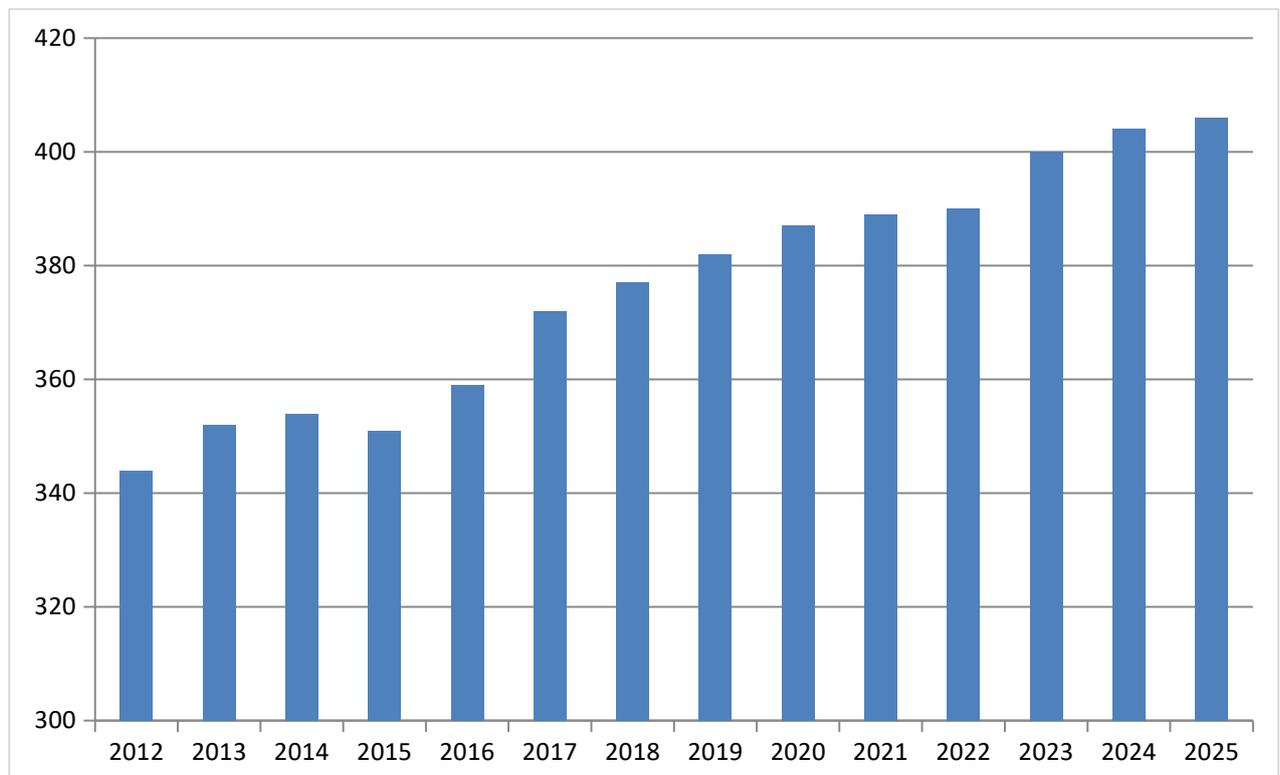
En 2023, dans le compte-rendu d'activité de la commission fichier, j'avais défini sous la forme d'une feuille de route les conditions qui permettraient aux spéléos intéressés de participer au recensements des entrées de mines ou souterrains encore accessibles, en réponse : Thierry Marchand m'a donné les coordonnées d'une position, Jean Duc m'a ouvert son cahier d'observations, Pierre Gérard m'a envoyé des photos de ce qui reste de la mine du Banc Rouge à Saint Just d'Ardèche et Rémy Helk m'a orienté vers la baume du Viviers à Largentière. C'est tout, mais au moins, nous ne sommes pas seuls.

En ce qui me concerne, les années passent et tout doucement la vieillesse vient (*dixit* Ferrat). Il n'y a pas encore urgence mais il faudra songer à me trouver un successeur à la tête de la commission et à libérer armoire, tiroirs et étagères des fiches papier qui m'envahissent, à mon grand plaisir depuis des années, grâce à la grande tolérance de Pierrette qui ne désespère pas de récupérer un jour son espace aujourd'hui consacré aux spéléos. Ces documents sont la propriété du CDS Ardèche. J'ai aussi, stocké dans des cartons (solution que j'ai toujours détestée), la belle collection de livres sur la spéléo et la plongée souterraine que m'a confiée Patrick Serret, ces bouquins mériteraient d'avoir leur place dans une bibliothèque spécialisée... Je ne suis jamais parvenu à les caser.





Évolution de la spéléométrie au 1^{er} janvier de chaque année



SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS : Stéphane TOCINO

Les effectifs des sauveteurs opérationnels et fédérés ont été en augmentation de 10 % en 2024, passant de à 80 personnes, soit près de 40 % des membres fédérés du département. Cet état de fait démontre une implication massive au sein du SSF des spéléologues ardéchois. Cette implication correspond à une notion bien présente chez les pratiquants, celle de l'engagement lié à la spécificité du milieu souterrain. Elle révèle surtout un état d'esprit que les spéléologues ont acquis au cours de leur pratique personnelle : la conscience de la technicité nécessaire au secours en milieu souterrain et la conscience de l'impérieuse nécessité d'entretenir (pour nos membres mais aussi pour quiconque serait en difficulté sous terre) des compétences dans les nombreuses spécialités qui structurent le Spéléo-Secours-Français.

LE LOT MATÉRIEL

La remorque avec sa dotation de matériels techniques, est entreposée à Chauzon et gérée par Judicaël pour renouveler le « consommable » et assurer le suivi EPI de ce matériel technique.

Le lot ventilation, lui, est entreposé chez Jérôme Jouret à Villeneuve-de-Berg. La mise en œuvre régulière du lot permet de mettre au point différentes techniques qui prennent en compte la géométrie propre à chaque cavité et d'obtenir ainsi le meilleur résultat possible pour améliorer la composition de l'air souterrain. Cette expérience grandissante est le fruit d'un travail de fond organisé et animé par Michel Fauque et ses compères. Merci à eux.

SITUATION ADMINISTRATIVE

- Convention d'assistance : OK et en cours de révision.
- Convention financière : OK jusqu'en 2026.
- Dispositions ORSEC : OK et en cours de révision.
- Arrêté de nomination des CTDS/A : à jour.

LES SPÉCIALITÉS

Évacuation : les effectifs « Équippers et Chefs d'Équipe » permettent de faire face à un secours de niveau 2 de notre Plan de Secours. Nous respectons ainsi notre engagement vis-à-vis de la convention d'assistance qui lie le CDS à notre autorité préfectorale.

Gestion : L'équipe gestion renforcée en 2023 a répondu présente tant sur les formations que dans l'opérationnel : bonne dynamique et disponibilité.

Transmission : La formation et l'investissement, faits par le CDS ces dernières années, permettent aujourd'hui d'avoir une équipe dédiée compétente et impliquée.

Ventilation : Le lot national, dont le département est dépositaire, a été mis en œuvre sur des cavités ardéchoises et dans la Drôme.

Assistance Victime (ASV) : Spécialité reprise en main par Seb Rocheil (Conseiller Technique). C'est une spécialité qui était un peu en perte de dynamique, probablement en raison du manque de personnes « actives » forces de propositions en la matière. L'implication de Sébastien va nous permettre de constituer une équipe, fiable, bien sûr, mais aussi une équipe qui aura le potentiel pour aller loin, profond, une équipe capable de s'inscrire dans le temps...

Désobstruction : C'est une spécialité qui fonctionne : l'opérationnel l'a démontré en décembre dernier. Il faudra cependant en 2025 remettre à jour la situation administrative des artificiers. Un travail de mise à jour des procédures d'engagement d'artificiers et d'acheminement de matières lors des opérations de secours est à engager lors de la révision des Dispositions ORSEC.

Plongée : Les secours en plongée souterraine dépassent les compétences du département. Lors d'une opération de secours en plongée spéléo (de fond de trou ou en résurgence profonde), le CTDS sera assisté dans sa mission d'un Conseiller Technique National (CTN) et d'un Technicien Référent en Spéléo Plongée (TRSP).



LES FORMATIONS DÉPARTEMENTALES 2024

- 06 février : formation Transmission (Grotte de la Cocalière), en collaboration avec le SSF National et le CNRS. Transmissions de données numériques par l'intermédiaire d'un fil. Transmission de données topographiques et transmission audio et vidéo depuis un poste « DATAPHONE » installé à 2,5 km de l'entrée de la cavité. Mobilisation de 3 personnels SSF07.
- 10 février : exercice secours départemental (Vallon pont d'Arc - Grotte Nouvelle, Deux Avens, Aven Marteau), en collaboration avec le SDIS07. Mobilisation de 48 personnels du SSF07.
- 08 juin : essais Ventilation (Orgnac - Aven du Jolivol). Mobilisation de 6 personnels du SSF07.
- 12 octobre : formation Transmission, ASV, Gestion (Les Vans - Fontaine de Champclos). Mobilisation de 22 personnels du SSF07.
- 13 octobre : formation technique évacuation (Vallon Pont d'Arc - Portique CREPS). Mobilisation de 15 personnels du SSF07.

Merci au staff de cadres et son implication.

LES FORMATIONS NATIONALES 2024

L'Ardèche a accueillis 3 stages nationaux en 2024 :

- Mai : stage plongée au CREPS (13 stagiaires. Responsable : Cédric Lacharmoise) ;
- Toussaint : Stage ASV au Camp des Gorges (18 stagiaires. Responsable : Samuel Prost) ;
- Toussaint : Stage Transmission au Camp des Gorges (12 stagiaires. Responsable : Antoine Aigueperse).

Trois stagiaires ardéchois ont suivi les stages Nationaux en 2024 :

Noé Goudian et Noé Vergèz ont suivi le stage Équipier/Chef d'Équipe en Côte d'Or à la Toussaint.
Sébastien Rocheil le stage ASV au Camp des Gorges.

Le SSF 07 compte sur eux pour s'investir sur la formation départementale en 2025, pour « rapporter la bonne parole » et maintenir les acquis des secouristes ardéchois.

Le SSF 07 a contribué à la formation au niveau National par la participation de deux cadres ardéchois sur les stages Transmission et Équipier/Chef d'Équipe.

LES INTERVENTIONS 2024

- 28 février : Retard de plongeurs à la grotte de Rémène (Joyeuse).
- Octobre : secours à chien commune de St Sernin, voir le compte rendu de Thierry Marchand.
- Du 15 au 21 décembre : secours à chiens, commune de Saint-Julien du Serre.
- 25 janvier 2025 : secours à personne, Aven Noël.

PROJET 2025

Poursuite de la dynamique formation/stages/exercices, des relations partenaires (préfecture, SDIS, Gendarmerie...), suivi et entretien des dotations en lots : le travail de fond habituel.

2025 sera , à l'image de 2024, une année charnière et importante avec, pour objectif, la signature de la déclinaison de la convention nationale d'assistance sur le département avec la Préfecture. Cette signature permettra de travailler à la « refonte » du Plan de Secours de 2016 et d'écrire pour le département les Dispositions Spécifiques ORSEC Secours en Milieu Souterrain en collaboration avec les services de l'État.

Ce travail administratif sera idéalement validé par l'organisation d'un exercice Préfectoral en 2026.

EN CONCLUSION

Merci et Bravo pour l'implication de tous, faisons collectivement en sorte que la dynamique perdure. Solidarité, implication et détermination sont notre force.



ENVIRONNEMENT : Judicael ARNAUD

AGRÉMENT PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous n'avons pas encore réalisé le dossier de renouvellement de l'agrément.

SUIVI PIEZOMETRIQUE DES AQUIFÈRES SOUTERRAINS DE L'ARDÈCHE

Suite à l'achat de 30 sondes REEFNET par l'intermédiaire du CSR AuRA, le CDS07 s'est lancé dans un suivi à haute densité de la Cuvette de Saint-André-de-Cruzière sur une durée de 3 ans.

Au 31/12/2024 :

- 17 sondes sont déployées.
- Nous avons effectué quelques relevés intermédiaires (Condamines / Cocalière touristique / Cocalière / Peyrejal / Chadouillet / La sonde du siphon Marie n'a pas été retrouvée !)
- L'ensemble des sondes sera désinstallé en 2025, et les résultats seront valorisés par une publication ultérieure.
- Un projet de traçage est en cours d'élaboration pour 2026.

ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE

BIOKARST : Le Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés (LENHA – Lyon), EDYTEM (Chambéry) et l'École des Mines d'Alès ont réalisé trois missions de terrain sur la cuvette de Saint-André-de-Cruzière pour relever des substrats artificiels (billes d'argile) afin d'échantillonner les communautés microbiennes. Le CDS07 est intervenu pour l'organisation de l'accueil et des sorties souterraines.

Réseau de métier CNRS-MSK : dans le cadre d'un atelier technique sur les transmissions de données, EDYTEM (Chambéry) et l'Université de Neuchâtel (Suisse) ont réalisé un scan 3D de l'Évent de Peyrejal et de la Cocalière jusqu'au siphon Marie. Les crues successives de 2024 ont mobilisé une grande quantité de galets et ont changé la morphologie des sols. Un suivi 3D a permis de documenter cette dynamique et va faire l'objet d'une publication. Un projet de recherche est envisagé afin d'équiper des galets de puces RFID pour suivre leur mobilisation lors des épisodes de crue.

Réseau de métier CNRS-MSK : mise en place d'un suivi Radon à la Grotte de Saint-Marcel. Le CDS07 est intervenu pour l'organisation de l'accueil et des sorties souterraines.

Grotte de Saint-Marcel : à la demande de la grotte, accompagnement d'une équipe franco-taïwanaise, à la recherche de vieilles stalagmites dans le réseau 1.

GROTTE DE TOURANGE (Chomérac)

Le CDS07 a contribué à l'enquête publique ouverte pour le renouvellement d'autorisation d'exploitation de la carrière d'Allisas, par la société COLAS. Le CDS07 a fait valoir l'existence de la Grotte de Tourange, à proximité immédiate du site ; l'exploitation telle qu'envisagée (exploitation jusqu'à la côte 190 mNGF) est susceptible de modifier les circulations d'eau souterraine drainant le massif karstique.

L'arrêté préfectoral donnant autorisation d'exploitation précise dans son article 1.10.5 :

« un suivi du réseau souterrain de la Grotte de Tourange sera réalisé sous l'expertise d'un bureau d'études mandaté par l'exploitant et en collaboration avec les spéléologues locaux ».

Pour rappel, l'exploitant s'est engagé, dans le cadre d'une mesure volontaire, à réduire l'impact sur la biodiversité de son activité, en proposant la fermeture de la Grotte de Tourange afin d'éviter le dérangement des chiroptères présents dans l'entrée de la cavité en période hivernale (cf. CR Environnement 2023).



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE

Grotte des Combes (Banne)

Propriété du Conseil Départemental de l'Ardèche, cette cavité fait l'objet d'un suivi et d'une gestion particulière par le CDS07 dans le cadre de la politique « Espaces Naturels Sensibles » du département. Réalisation d'une réunion annuelle avec les structures professionnelles.

Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires

- Participation aux Comités de Pilotage des sites Natura 2000 : Païolive – Moyenne Vallée de l'Ardèche...
- Entretien des équipements : Fontaine de Champclos / Grotte de Saint-Marcel (réseau 1 et 2) / Grotte de la Pascaloune.

GORGES DE L'ARDÈCHE

Le CDS07 a accompagné le SGGA sur plusieurs actions en 2024.

- Participation aux trois réunions de concertation sur la mise à jour de la réglementation au sein de la RNNGA.
- Réseau Mambo : 2 sorties réalisées pour le compte des GEKOS (26) et du CDS07 (jeunes).
- Transmission de deux déclarations de prospection.
- Participation au Comité Consultatif de la RNNGA.

GROTTE DE SAINT-MARCEL

Nouvelles modalités de visites à venir.

La Grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche a ouvert un nouvel accès à la partie touristique, directement depuis l'extérieur, sans passer par le hall d'accueil de la grotte. Au regard des enjeux de conservation (archéologie et chiroptères) de l'entrée naturelle, la Mairie souhaite éviter le passage de groupes dans cette zone, surtout en période d'hibernation pour les chiroptères. Le CDS07 (accompagné par le Spéléo Club Saint-Marcellois) a ainsi participé à deux rencontres afin d'échanger sur de nouvelles modalités d'accès au réseau de Saint-Marcel qui seront effectives en avril.

Fermeture de l'entrée naturelle

Suite aux découvertes archéologiques dans le secteur de l'entrée naturelle, la Grotte ne souhaite pas poursuivre le projet d'ouverture en grand de l'entrée naturelle (par l'enlèvement des panneaux en bois), initié en 2017 par la RNNGA afin de favoriser le retour des chiroptères. Le CDS07 soutient cet avis depuis l'origine du projet et milite pour le remplacement des panneaux en bois par des plaques métalliques.

Convention

La Grotte souhaite revoir la convention d'accès qui lie, depuis 2002, la FFS et la Mairie afin de permettre l'accès spéléologique au réseau de Saint-Marcel. L'objectif est d'élargir cette convention à l'ensemble des visiteurs (hors partie touristique), d'indiquer le rôle de chaque signataire et de préciser en annexe les modalités de visite, hors partie touristique.

Rencontres Souterraines de Saint-Marcel

Le CDS07 (ARNAUD Judicaël et FAVERJON Marc) est intervenu dans la session 1 « *Historique et actualité des recherches* », avec deux présentations.



GROTTES A CHAUVES SOURIS DE LA DRÔME ET DE L'ARDÈCHE

Suivi des populations : Le CDS07 est intervenu pour suivre les populations de la grotte des 2 Avens, Serre Tintou, Grotte des Louannes, Grotte des Cayres (2 fois).

Mise à jour de la liste des cavités à enjeux chiroptères du département de l'Ardèche.

<https://www.cds07.fr/les-cavites-2/quelques-regles/>

Baume de Chabanne (Lussas)

La cavité est ciblée par un arrêté préfectoral de mesures compensatoires, qui contraint la société CEMEX (un carrier) à protéger la Baume de Chabanne (site d'intérêt international pour la reproduction du Minioptères de Schreiber), qui a pour vocation de rejoindre la RNR "Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche".

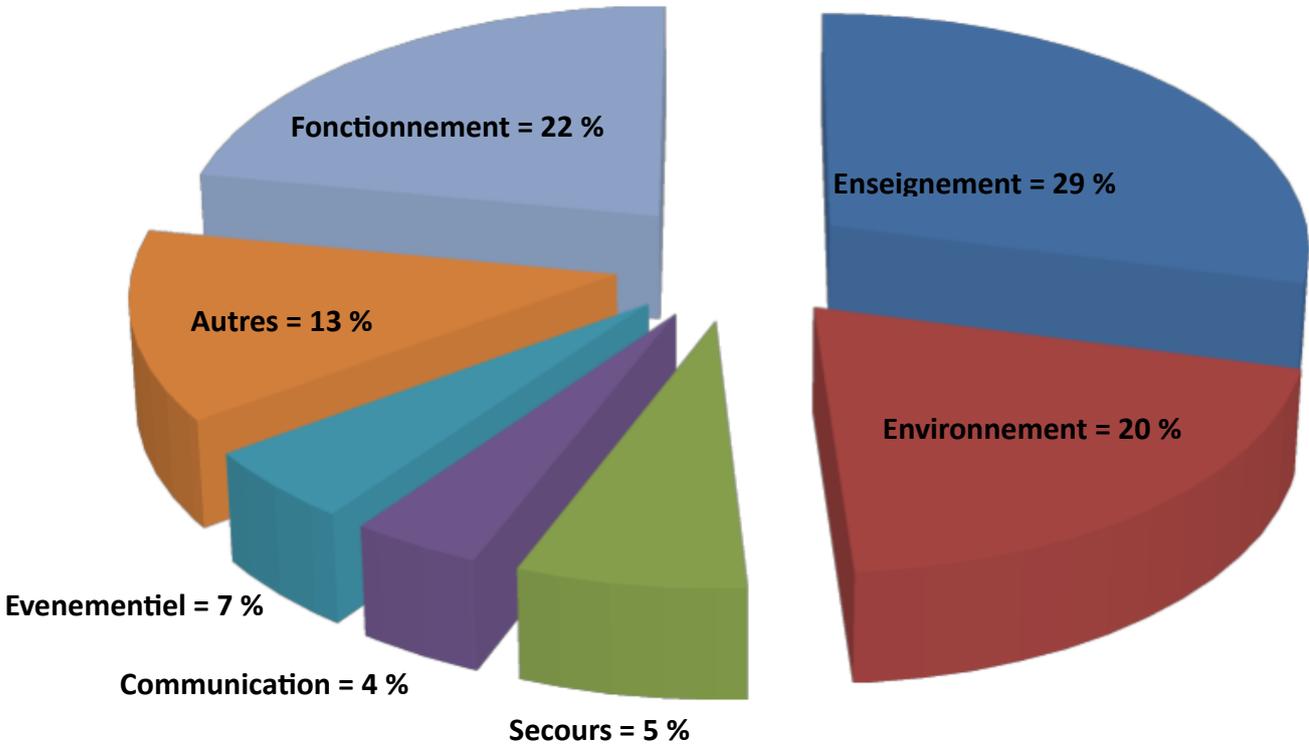
En 2023, lors d'une réunion Natura 2000, l'annonce est faite que CEMEX a acquis 30 hectares autour de Chabanne. Renseignement pris auprès d'un propriétaire, il s'agit en fait d'un prêt à usage pour une durée de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction. La Mairie de Lussas a émis un avis favorable à l'intégration de Chabanne à la RNR, dans la mesure où il n'y aurait aucune restriction d'accès.

Lors du COPIL de la RNR (décembre 2024), le CDS07 a informé les participants de ces deux points (prêt à usage de 5 ans et avis favorable de la mairie de Lussas sous réserve d'absence de restriction d'accès). Le gestionnaire de la RNR (LPO) a assuré que la réglementation pouvait être adaptée au cas de Chabanne, et que des concertations seraient mis en place prochainement avec les acteurs locaux (dont les élus de Lussas). Nous serons mis au courant ; dossier à suivre.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ALH', written over two horizontal lines.

REPARTITION ACTIVITE 2024



CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL : Activité 2024

ENSEIGNEMENT : 29 % (65 journées)

École Départementale de Spéléologie : 9 journées
Section Sportive Vallon : 23 journées
Rassemblement Nationale Spéléologie Scolaire : 10 journées
Scolaires (hors FFS) : 7 journées
CSR AuRA : Encadrement du Camp Juniors : 6 journées
CSR Aura : Préparation stage initiateur 2025 : 2 journées
Suivi et entretien du matériel technique : 8 journées

ÉVÉNEMENTIEL : 7 % (15 journées)

Congrès AuRA 2024 : 8 journées
Semaine Verte : 3 journées
JNS : 3 journées
30 ans Grotte Chauvet : 1 journée

SPÉLÉO SECOURS FRANCAIS : 5 % (10 journées)

Suivi administratif et technique de la commission

ENVIRONNEMENT : 20 % (46 journées)

Documentation des aquifères karstiques : 2 journées
Accompagnement scientifique : 15 journées
Grotte de Tourange : 2 journées
Conseil Départemental : 8 journées
Gorges de l'Ardèche : 5 journées
Grotte de Saint-Marcel (hors accompagnement scientifique) : 7 journées
Grottes à chauves souris : 7 journées

COMMUNICATION - PUBLICATION : 4 % (8 journées)

Fichier départemental : alimentation du fichier (1 journée)
Mise à jour site internet : 3 journées
Ventes TUBES et monographie : 1 journée
Documentaire France TV : 3 journées

AUTRES : 13 % (30 journées)

CREPS : Interventions dans le cadre de la formation DE spéléo, 10 journées
FFS : Ingénierie et interventions dans la cadre d'une formation à destination des agents du CNRS, 15 journées
Réseau de métier CNRS - MSK : Intervention sur formation, 1 journée
EDYTEEM : Encadrement visite souterraine de Saint-Marcel lors de leur Assemblée Générale, 1 journée
IMPACT 2024 : Coordination CTFME07 et intervenants spéléologie, 3 journées

FONCTIONNEMENT : 22 % (50 journées)

Suivi administratif et technique du Comité : 50 journées

TOTAL : 225 journées



COMPTE RENDU FINANCIER 2024 : Marc ZANONI

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
29	0	0	29	POUR

ADOPTION DU COMPTE RENDU FINANCIER 2024

Vote à main levée

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
29	0	0	29	POUR

ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Vote à main levée



COMPTE RÉSULTATS CDS07 2024

Commission / Libellé	Charges	Produits	Solde
Fonctionnement	70 114	45 880	-24 234
Téléphone, internet, affranchissement, fax	996		
Frais de gestion de l'emploi	219		
Cotisations sociales : URSSAF, retraite, mutuelle, formation...	19 275		
Salaire net du personnel	24 768		
Autres charges de personnel	959		
Fournitures administratives	234		
Assurances propres à l'association	133		
Cotisations, affiliations (fédération, association locale, etc.)	131		
Abonnement basicompta	50		
Documentation et abonnements	49		
Matériel informatique : (amortissement)	210		
Cotisations des adhérents, des associations		1 910	
Subvention - Conseil Départemental		14 000	
Dons de personnes physiques		1 317	
Mécénat : d'entreprise ou d'association		5 000	
Licences ou cartes des adhérents reversées à la fédération		9 739	
Licences	9 739		
Personnel bénévole / Bénévolat	13 242	13 242	
Intérêts livret A		672	
Frais bancaires, commissions, agios	109		
Enseignement	6 482	13 850	7 367
Prestations de services		1 881	
Autres charges de personnel	609		
Subvention - Fédération		1 647	
Fournitures pour activité de l'association	2 348		
Mise à disposition de personnel (facturée)		3 540	
Produits divers de gestion courante		327	
Frais hébergement liés aux déplacements,	900		
Inscription des participants		945	
Prestations de services	970		
Frais de stages, de formations des adhérents, ,...	412		
Subvention - Conseil Départemental		2 000	
Subvention - ANS		2 500	
Assurances propres à l'association	327		
Participation des adhérents (stage)		93	
Dons de personnes physiques		61	
Personnel bénévole / Bénévolat	856	856	
Fichier-Publication	365	1 352	987
Vente de produits réalisés par l'association (Livres)		1 003	
Droits d'auteurs	349		
Dons de personnes physiques		349	
Autres charges de personnel	16		



Signature

Spéléo-Secours	13 693	11 574	-2 119
Frais de restauration liés aux déplacements	798		
Autres charges de personnel	81		
Fournitures pour activité de l'association	1 893		
Subvention - autre		4 000	
Réparation ou maintenance de matériel	1 060		
Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	3 135		
Téléphone, internet, affranchissement, fax	8		
Trop perçu		855	
Personnel bénévole / Bénévolat	6 641	6 641	
Frais de déplacement : indemnités kilométriques	78		
Dons de personnes physiques		78	
Evenementiel	18 962	22 493	3 531
Repas traiteur, orchestre, animation, spectacle,	5 025		
Buvette, sandwich, repas (achat revendu)		7 139	
Subvention CSR		1 500	
Autres charges de personnel	156		
Publications : revues internes, programme, flyers	118		
Location matériel, équipement, terrain, salle, , etc.	855		
Frais de restauration liés aux déplacements,	152		
Fournitures pour fonctionnement de l'association	46		
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'asso	1 587		
Fournitures administratives : papeterie, petit matériel...	171		
Prestations de services		810	
Subvention - Conseil Départemental		2 000	
Subvention - Fédération		300	
Assurances propres à l'association	109		
Personnel bénévole / Bénévolat	10 744	10 744	
Environnement	5 218	11 325	6 108
Vente de nuitées (hébergement)		2 610	
Autres charges de personnel (indemnités kilométriques, etc.)	646		
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'asso	1 344		
Fournitures pour activité de l'association	251		
Prestations de services		350	
Subvention - ANS		1 200	
Vente de petit matériel, fournitures, etc.		1 016	
Mise à disposition de personnel (facturée)		3 000	
Personnel bénévole / Bénévolat	2 977	2 977	
Dons de personnes physiques		173	
Autres	4 313	12 205	7 892
Mise à disposition de personnel (facturée)		6 965	
Autres charges de personnel (indemnités kilométriques, etc.)	293		
Prestations de services		5 240	
Prestations de services : appel à d'autres associations, , ...	4 020		
Résultat avant variation du stock	119 147	118 679	-469
Variation du stock			-4 721
Résultat après variation du stock			-5 189



Handwritten signature

COMPTE DE RÉSULTAT CDS07 2024

CHARGES	€	PRODUITS	€
60-Achat	12 863,63	70-Prestations de services	34 498,94
Achats études et prestations de services	4 990,00	Prestation de services	11 836,04
Achats matières et fournitures	2 423,78	Vente de marchandises (publications, repas , buvette)	9 157,90
Fourniture d'entretien et équipement	4 943,01	Produits des activités annexes (mise à disposition)	13 505,00
Autres fournitures	506,84		
61 - Services extérieurs	7 557,27	74 - Subventions d'exploitation	29 147,00
Sous traitance générale	5 025,00	Etat: Agence National du Sport	3 700,00
Locations	855,00	Département	18 000,00
Entretien et réparation	1 059,60	Fédération	1 947,00
Assurance	569,00	Autres recettes (CSR AuRA + SDIS)	5 500,00
Documentation	48,67		
62 - Autres services extérieurs	4 428,36	75 - Autres produits de gestion courante	10 162,60
Publicité, publication	118,20	Cotisations des clubs	1 910,00
Déplacements, missions	2 978,10	Dons	500,00
Frais postaux et de télécommunications	1 004,10	Mécénat d'entreprise	5 000,00
Services bancaires, autres	327,96	Abandons de frais	1 477,60
63 - Impôts et taxes	434,62	Participations stages, camps...	1 275,00
Impôts et taxes sur rémunération	434,62		
64- Charges de personnel	45 378,71	76 - Produits financiers : intérêts livret A	671,86
Rémunération des personnels	24 768,12		
Charges sociales	19 275,21		
Autres charges de personnel	1 335,38		
65- Autres charges de gestion courante	13 815,75	79 - Transfert de charges : Licences FFS	9 739,00
Cotisations, affiliations, droit d'auteurs	530,00		
Frais de formations	3 546,25		
Licences FFS	9 739,00		
68- Dotation aux amortissements	209,72		
Total des dépenses	84 688,06	Total des recettes	84 219,40
86- Contributions volontaires en nature	34 459,24	87 - Contributions volontaires en nature	34 459,24
Personnel bénévole	34 459,24	Bénévolat	34 459,24
TOTAL DES DÉPENSES	119 147,30	TOTAL DES RECETTES	118 678,64
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU STOCK	STOCK		-468,66
VARIATION DU STOCK			-4 720,54
RÉSULTAT APRÈS VARIATION DU STOCK			-5 189,20

Pour le CDS07
La Présidente
Anne-Marie GENUITE

Approuvé le 31/01/2025
Le Trésorier
Marc ZANONI






VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2024

Nous avons pu examiner les documents comptables en présence de la présidente, du trésorier et du permanent salarié du CDS07 le mardi 14 janvier 2025. Voici nos observations et recommandations.

Poste du permanent salarié du CDS

Nous avons posé quelques questions sur la pérennité des financements du poste de salarié et encouragé à suivre quelques pistes.

Nous ne vous apprenons rien en écrivant que ce poste est financièrement important pour la structure et d'une indispensable utilité surtout dans un département comme l'Ardèche qui en plus d'être karstique, a une grosse fréquentation touristique, et de très nombreux acteurs scientifiques et en matière d'environnement.

Les prévisions d'aide au financement sont en nette baisse et les compléments qui vont permettre d'équilibrer cette année ont été annoncées comme non pérennes par les élus départementaux.

Recommandations des vérificateurs aux comptes

Il devient urgent pour les spéléos ardéchois de se mobiliser afin que nous tous assurions la pérennité du poste de salarié (quelques pistes ci-dessous).

Documents comptables

Nous avons pu vérifier quelques notes de frais de manière aléatoire afin de contrôler les intitulés, les correspondances et les ventilations entre le justificatif, le journal des comptes, les lignes comptables.

Les procédures de saisie et de vérification interne nous semblent correctes.

Le logiciel utilisé donne satisfaction aux utilisateurs et nous a permis une lecture satisfaisante. C'est clair et pratique.

Les notes de frais correctement référencées permettent d'accéder aux ventilations par poste (commissions pour le CDS07 ; environnement, enseignement, secours, etc.).

Recommandations des vérificateurs aux comptes

Mentionner explicitement l'action à laquelle se rattache une dépense ou une recette dans le commentaire de la ligne sur Basicompta. Ces informations doivent être suffisamment explicites pour permettre à un élu de retrouver très facilement la nature et les destinataires d'une action précise.

Conclusion : Il ressort de ces vérifications que les comptes du CDS07 nous semblent clairs et ordonnés montrant un travail sérieux et consciencieux de la part de l'équipe dirigeante.

Compte tenu des remarques faites, nous déclarons les comptes de l'exercice 2024 sincères et véritables et proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au trésorier.

Quelques pistes en réflexion au CDS07 qui demandent à être alimentées par vos idées et votre participation :

- **Événementiel** : les Ardéchois sont capables de se mobiliser pour une cause commune, dans la bonne ambiance et avec efficacité. Dernier exemple en date le congrès régional à Lussas. Pourquoi ne pas organiser une sorte de fête de la spéléo au bénéfice de visiteurs qui financeraient leur droit d'entrée et des consommations sur place ? Période propice proche de l'été mais en dehors des périodes d'activité pour les pro ? Programme possible : spectacle sur cordes, projection de film, tyroliennes, parcours et/ou jeux (type « festicorde »)...
- **Financement d'une action commune** : vendanges, ramassage, sur un WE au bénéfice du CDS.
- **Ventes de produits spécifiques CDS** : sans grosse concurrence et avec un public plus large que les spéléos.
- **Prospection de prestations supplémentaires** susceptibles d'être assurées ou coordonnées grâce aux compétences de notre salarié (DRAC, BRGM, CNRS, collectivités territoriales ...).
- **Autres idées ?**

Fait à Aubenas, le 14 janvier 2025

Fabien DARNE



Jacques GUEFIN



BUDGET PRÉVISIONNEL CDS07 - 2025

CHARGES	€	PRODUITS	€
FONCTIONNEMENT	12500	FONCTIONNEMENT	13500
Fournitures	500	Cotisations membres et clubs	12000
Frais postaux et télécommunication	1000	Produits financiers	500
Cotisations et services extérieurs	11000	Dons-Mécénat	1000
PERSONNEL	50700	PERSONNEL	15000
Cotisations sociales et de prévoyance	21000	Conseil départemental de l'Ardèche	15000
Salaire Cadre Technique	27000		
Frais de gestion lié à l'emploi	700		
Autres frais de personnel	2000		
ENSEIGNEMENT	5400	ENSEIGNEMENT	14850
Matériel technique	3500	Prestations de services	5500
Aide Formation	900	Conseil départemental de l'Ardèche	5000
Prestations de services	1000	Agence Nationale du Sport (PSF)	3000
		CSR - Auvergne Rhône Alpes	350
		Fédération Française Spéléologie	1000
SPÉLÉO SECOURS	4000	SPÉLÉO SECOURS	4000
Matériel technique	1800	Subvention SDIS	4000
Formation bénévoles	1250		
Fournitures	700		
Nourriture et hébergement	250		
PUBLICATIONS	300	PUBLICATION	700
Auteurs St Marcel	300	Ventes monographie St Marcel	600
		Ventes Tubes	100
ÉVÉNEMENTIEL	3000	ÉVÉNEMENTIEL	4950
Buvette	1500	Buvette	3650
Matériel + location matériel	1200	CSR - Auvergne Rhône Alpes	300
Impression	300	Prestations de services	1000
ENVIRONNEMENT	2100	ENVIRONNEMENT	13000
Matériel technique	700	Agence Nationale du Sport (PSF)	2000
Matériel scientifique	700	Conseil départemental de l'Ardèche	3000
Prestations de services	700	Prestations de services	8 000
AUTRES	15000	AUTRES	27000
		Prestations de services	12000
Personnel Bénévole / Bénévolat	15000	Personnel Bénévole / Bénévolat	15000
TOTAL CHARGES	93000		93000

Pour le CDS07
La Présidente
Anne-Marie GENUITE



Approuvé le 31/01/2025
Le Trésorier
Marc ZANONI







ALH